



Jeudi 23 mars 2017

Communiqué de presse

L'État s'engage en Martinique

4 millions d'euros du Fonds Exceptionnel d'Investissement

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, a annoncé l'attribution de 4,1 millions d'euros au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement en 2017 pour la Martinique. Ces fonds permettront le financement de 15 projets importants pour les Martiniquaises et les Martiniquais.

Priorité fixée par le Président de la République, la jeunesse et l'éducation ont fait l'objet d'une attention particulière de la ministre, qui a retenu trois projets à hauteur de 684 693 euros : l'implantation de parcs de jeu pour enfants au quartier Beauséjour à Trinité, la construction de la première tranche de l'école primaire de Bagatelle au Gros Morne et le financement d'une voie d'accès contigüe à l'école primaire de Bout Barrière et d'un chemin communal de Petite Rivière à Morne Vert. Ces projets permettront de participer au développement d'infrastructures nécessaires de jeunesse dans le Nord de la Martinique.

Terre d'excellence sportive, la Martinique doit poursuivre le travail d'installation et de réhabilitation de ses infrastructures. C'est ce qu'avait souhaité Ericka Bareigts en débloquant 20 millions d'euros pour un plan de développement des équipements sportifs dans les Outre-mer en partenariat avec le ministère des Sports.

1 236 316 euros du Fonds Exceptionnel d'Investissement ont été mobilisés pour financer des projets sportifs ambitieux : la création de la piscine en mer de Pointe Fort au Robert, la réhabilitation du plateau sportif de Camée à Rivière-Pilote, les travaux de rénovation du Hall des sports du François, la réhabilitation du terrain de football de la Cité Union à Sainte-Marie. Lieu convivial de détente sportive, les parcours de santé du Stade Pierre Alier, de Terreville et du complexe sportif Bel Event au Morne Vert seront également soutenus.

Pour mettre à niveau les infrastructures, notamment en faveur des commerçants et des artisans martiniquais, la ministre a attribué 1 962 903 euros aux projets :

- d'aménagement de l'esplanade du marché sur le front de mer du bourg du Marin et de création d'un bâtiment pour l'accueil des services des Douanes et de la Police Aux Frontières (PAF) ;
- de rénovation des abris de pêcheurs et de construction de silo à glace pour la conservation du poisson à Tartane ;
- de réhabilitation et de mise en accessibilité du centre de Basse Pointe.

Enfin, après avoir débloqué des fonds de secours pour les agriculteurs suite au passage de la tempête Matthew, la ministre a souhaité soutenir les travaux de réhabilitation et de protection contre les intempéries à hauteur de 315 790 euros pour le quartier Savane Petit au Morne-Rouge et la réfection du patrimoine au Lorrain suite aux intempéries.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises